

# Le Monde

29 OCT 1961

LE NUMERO: 0,30 NF

Algérie (messagerie-aérienne) : 35 fr. - 0,33 NF  
Maroc : 48 fr. mar. ; Tunisie : 33 fr. ; Italie : 601  
Belgique-Luxembourg : 3,50 fr. ; Autriche : 3 sch.  
Espagne : 3,50 pes. ; Allemagne : 0,40 DM  
Grande-Bretagne : 3 d. ; Pays-Bas : 0,30 f.  
Portugal : 3 escudos 50 ; Suisse : 0,35 franc.

Tarif des abonnements à l'intérieur  
COMPTES CHEQUE POSTAL :  
PARIS N° 4207-23

Adresse télégraphique : JOUT-MONDE-PARIS  
Tél. : PRO. 91-29 ; TAL. 75-60

**EN PAGE**  
2, 3. — L'affaire algérienne, L.-L. de Dange, J. Nevala.  
4. — La crise de Bonn, A. Clément.  
5. — Au vingt-deuxième congrès, M. Tatu.  
11. — Aide de l'Etat aux facultés catholiques ? B. Girod de l'Ain.  
15. — Les films, Y. Baby.  
16. — L'O.N.U. et les essais nucléaires, J. Schwobel.  
Dans « Le Monde économique et financier » : La consommation européenne de produits alimentaires, F.-H. de Virieu. — Le pétrole libyen, A. Murcier. — La réforme de la Bourse.

Rédaction, Administration : 5, r. des Italiens, Paris-IX. — Directeur : Hubert BEUVE-MÉRY

## BULLETIN DE L'ÉTRANGER

### TRANSITION DIFFICILE en République Dominicaine

La situation ne cesse de se dégrader en République Dominicaine, où se déroulent presque chaque semaine des manifestations anti-gouvernementales réprimées dans le sang par l'armée et la police.

Face à cette hostilité, le pouvoir s'est montré jusqu'ici hésitant et divisé. D'un côté le président Balaguer, désireux d'obtenir la levée des sanctions édictées par l'Organisation des Etats américains contre le régime dominicain, et inquiet de la montée de l'opposition de gauche — de tendances fidélistes ou non, — a décidé l'été dernier de procéder à une certaine démocratisation pour « sauver » ce qui pouvait être sauvé, avec l'appui du secteur intellectuel et libéral et celui de la bourgeoisie d'affaires, ex-collaboratrice de Trujillo.

Dans le même temps l'armée et l'ensemble des corps de répression, sur lesquels les membres de la famille Trujillo gardaient la haute main, menaient « leur » politique, qui consistait essentiellement à opérer des rafles dans les rues, des raids aux sièges des partis d'opposition autorisés (en particulier le Groupement du 14 juin et le Mouvement populaire dominicain (M.P.D.), tous deux de gauche), enfin de véritables turcies au cours des meetings politiques.

Une telle anarchie ne pouvait se prolonger indéfiniment. Le gouvernement américain, qui tend traditionnellement à considérer la République Dominicaine comme une sorte d'Etat associé, à l'instar de Porto-Rico, s'est efforcé de couper court à tout mouvement populaire en poussant à une libéralisation du régime, et d'empêcher à tout prix l'arrivée au pouvoir d'une équipe de gauche, qui risquerait d'imiter l'exemple fidéliste. C'est ainsi que le département d'Etat s'est opposé à la rentrée en terre dominicaine des chefs du Mouvement de libération, parti progressiste des exilés, dirigé par le Dr Juan Jimenes Grullon.

Cependant, devant la tournure dramatique des événements dans la capitale dominicaine, la politique américaine a pris à la fin de l'été une orientation nouvelle. En septembre, le président Balaguer profitait du séjour de la sous-commission de l'O.E.A. venue enquêter sur la démocratisation progressive des institutions dominicaines, pour proposer la constitution d'un gouvernement de coalition dans lequel l'opposition serait représentée. Cette offre fut accueillie sans enthousiasme : l'O.D.N. craignait de se voir reprocher plus tard de s'être directement compromise avec la dictature, le M.P.D. et le 14 juin s'exigeaient le départ immédiat de la famille Trujillo.

C'est dans ces conditions que le gouvernement américain s'est décidé à « pousser » les négociations en vue de la formation d'un gouvernement de coalition en attendant les élections prévues pour août 1962. Les tractations qui ont eu lieu à New-York, Miami et Washington entre les représentants de l'O.D.N., M. Juan Bosch, chef du parti révolutionnaire dominicain, le secrétaire à la présidence dominicaine et d'importants fonctionnaires du département d'Etat et de l'O.E.A., ont abouti au début du mois d'octobre à un accord.

Cinq postes du nouveau ministère Balaguer seraient accordés à l'opposition — en fait à l'O.D.N. (coalition de la droite) et au F.R.D. à l'exclusion des trois autres partis à l'intérieur ou en exil — tandis que deux ministères recevraient les portefeuilles de la défense et de l'intérieur. Quant à M. Juan Bosch, caution de gauche du nouveau gouvernement, rentrerait la semaine dernière à Ciudad-Trujillo après vingt-cinq ans d'exil, le ministère des finances lui serait réservé. Il s'agit maintenant d'appliquer cet accord auquel l'opinion dominicaine a eu bien peu de part. Il apparaît à peu près certain que la famille Trujillo sera « sacrifiée » sous peu : deux frères du Benefactor, les généraux Hector et Arismendi Trujillo, ont déjà quitté l'île. Mais ces départs n'empêcheront pas l'armée de continuer à exercer un rôle décisif dans le pays et d'y surveiller étroitement toute manifestation d'activité politique. La succession Trujillo est désormais ouverte. Son règlement sera, à n'en pas douter, long et difficile.

## L'ÉVOLUTION DU PROBLÈME ALGÉRIEN

### PARIS : les manifestations musulmanes et leur répression évoquées au Palais - Bourbon et à l'Hôtel de Ville.

### ALGER : nouvelle émission - pirate de l'O.A.S.

### TUNIS : premières réactions favorables aux déclarations de M. Joxe.

A PARIS un comité des affaires algériennes réuni à l'Élysée samedi après-midi entend M. Joxe, rentré le matin même d'Algérie. D'autre part devant différentes instances, les incidents auxquels ont donné lieu les manifestations musulmanes de la semaine dernière ont été de nouveau évoqués.

Le Conseil municipal de la capitale, après un très vif débat, a voté par 47 voix contre 30 une motion de M. Frédéric-Dupont, soutenue par les indépendants, l'U.N.R. et le M.R.P. Ce texte met en garde les pouvoirs publics contre le renouvellement des incidents, demande une répression plus ferme à l'égard des auteurs du F.L.N. et rend hommage à la police. Le préfet de police, M. Papon, avait rejeté en bloc toutes les accusations de brutalités, sévices ou exécutions sommaires qui avaient été portées contre des agents de l'autorité en les qualifiant d' « infames ».

M. Louis Joxe a, vendredi à Alger, repoussé, comme on le prévoyait, la nouvelle procédure de règlement du conflit algérien proposée par M. Ben Khedda, et confirmé que l'autodétermination demeurerait le fondement de la politique algérienne de la France : le F.L.N. ne se faisait d'ailleurs guère d'illusions et ne semble pas considérer que cette controverse sur la méthode remette en question la négociation. On savait que dans l'esprit du chef de l'Etat et dans celui de son ministre, la mise en place d'un exécutif provisoire et d'une force locale était subordonnée à des conditions non encore réalisées. M. Joxe l'a rappelé et a précisé que ces deux institutions devaient rester sous l'autorité de la France et qu'elles ne verraient le jour qu'après un accord politique.

Tous les propos tenus vendredi par le ministre d'Etat étaient d'ailleurs empreints de l'esprit de négociation qui demeure le sien et ne peuvent s'interpréter que dans une perspective de reprise du dialogue. C'est pourquoi les Algériens de Tunis relèvent « deux aspects positifs » dans les déclarations faites par le ministre français : d'une part, l'expression d'une volonté de négociations, d'autre part le ton général du document. Ils retiennent aussi les appréciations assez favorables portées par M. Joxe sur l'allocution de M. Ben Khedda.

M. Louis Joxe a notamment évoqué le problème des garanties aux Européens. Il était naturel que, parlant sur le sol algérien, aux portes d'une ville où des centaines de milliers de nos compatriotes s'inquiètent de leur destin, le ministre dont ils relèvent l'avenir, donne des apaisements, s'efforçant du même coup de les détourner de la tentation des aventures activistes.

Ce passage des déclarations du ministre était d'autant plus attendu que l'on connaît ses fortes réserves contre toute formule de partage ou de regroupement : nul n'ignore que M. Louis Joxe considère un exode massif des Français d'Algérie comme le signe de l'échec de la politique qu'il défend. C'est pourquoi il attache une si grande importance à la situation qui serait faite aux Européens dans une Algérie nouvelle. C'est d'ailleurs devenu, d'étape en étape, de discours en discours, l'aspect essentiel du conflit. Si l'on veut bien convenir que l'accord s'est fait au moins tacitement sur l'indépendance, qu'un rapprochement sensible s'est effectué sur le Sahara, et que le F.L.N. admet le principe d'une période transitoire, le seul des quatre grands problèmes débattus à Evian, puis à Lugrin, qui demeure entier est celui des garanties.

Après Lugrin, l'écart paraissait difficilement surmontable à la requête française d'une coopération organique des communautés et le refus du G.P.R.A. d'accorder aux Français qui ne voudraient pas de la nationalité algérienne autre chose que des garanties individuelles, de droit commun. Ces garanties, M. Joxe les a également rappelés que la nationalité française ne se perd pas sauf quand on le demande, et a semblé envisager un système de double citoyenneté, sinon simultanée, du moins successive, acquise aux Français d'Algérie qui se replieraient sur la métropole après avoir accepté la citoyenneté algérienne.

Mais le ministre, en lançant pour la première fois l'expression d' « Algérie unitaire », a cependant

Le ministre de l'intérieur répondra mardi au Sénat à des questions de MM. Defferre et Duclos sur les incidents du 17 octobre et leurs suites. Il prévoit dès maintenant une indemnisation des victimes des attentats activistes, sous certaines conditions.

A ALGER M. Louis Joxe a, dans une conférence de presse, mis l'accent sur le problème des garanties aux Européens. Cependant l'O.A.S. a réalisé samedi, à 13 heures, une nouvelle émission-pirate.

A TUNIS, les milieux algériens ont paru accueillir assez favorablement la déclaration du ministre français et annoncent que M. Ben Khedda adressera lundi 30 octobre un message au peuple algérien, qui portera principalement sur la « journée nationale » du 1<sup>er</sup> novembre.

paru faire un pas important en direction de la thèse intangible que les nationalistes expriment sous le slogan d' « unité du peuple algérien ». Est-ce à dire qu'en recourant aujourd'hui à la terminologie de l'interlocuteur, le gouvernement est disposé à renoncer à des requêtes sur les garanties que le G.P.R.A. tient pour inconciliables avec ce principe d' « unité » ? On assure, rue de Lille, qu'une telle déduction serait pour le moins prématurée.

Parce qu'ils écartent toute menace de « dégelage », posent des problèmes concrets et s'efforcent de rendre praticables des voies que l'on croyait obstruées depuis Lugrin... les propos de M. Joxe revêtent un aspect constructif, et une allure presque confiante, qui tranchent quelque peu sur d'autres déclarations, d'un ton désenchanté.

On ne peut que louer la détermination et la persévérance du ministre des affaires algériennes. Il reste à faire passer dans les faits des schémas qui prévoient la cohabitation des communautés entre lesquelles le fossé n'a cessé, de semaine en semaine, de s'élargir.

PHILIPPE HERREMAN

### LE GÉNÉRAL ET Mme DE GAULLE SE RENDRONT EN ANGLETERRE LE 24 NOVEMBRE

La présidence de la République a publié ce matin le communiqué suivant :

« Le général et Mme de Gaulle se rendront du 24 au 26 novembre en visite privée à Birch Grove, en Sussex, sur l'invitation de M. Macmillan et de lady Dorothy Macmillan. »

« Ils passeront le week-end à la résidence personnelle du premier ministre. »

[Rappelons que le Monde avait le premier annoncé le déplacement. Les conversations, qui se dérouleront dans le plus strict tête-à-tête comme lors des visites du premier ministre britannique à Rambouillet, porteront essentiellement sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun et sur la question de Berlin.]

## UN ENTRETIEN AVEC LE Dr WERNHER VON BRAUN

constructeur de la fusée Saturne dont le premier essai a eu lieu vendredi

### « L'engin a été conçu pour lancer un équipage de trois hommes dans l'espace »

Les techniciens américains ont procédé vendredi au premier lancement de la fusée Saturne, le plus puissant engin jamais construit aux Etats-Unis. Ce tir, qui visait seulement à mettre à l'épreuve le bon fonctionnement du premier étage de la fusée, a été couronné d'un succès complet ; il devra être suivi de neuf autres lancements expérimentaux, et c'est seulement en 1964 que la fusée sera opérationnelle.

Elle sera alors exclusivement employée à la recherche spatiale, et dès à présent il est prévu de lui confier l'exécution de missions importantes, telle la mise en orbite d'un satellite monté par trois hommes. De l'avis des spécialistes, la réussite du tir inaugural permet de croire que Saturne donnera satisfaction à ses constructeurs : le Dr Wernher von Braun et les techniciens du George Marshall Space Flight Center, à Huntsville, qu'il dirige.

La fusée Saturne est à un double titre l'œuvre du Dr von Braun. Responsable d'un centre qui avait déjà mis au point les fusées Redstone — employées pour propulser les capsules occupées par le commandant Shepard et le capitaine Grissom — et Jupiter — qui mirent à leur actif le lancement du premier satellite artificiel américain, — il a réussi, en dépit de nombreuses oppositions, à faire admettre la nécessité d'un engin apte à lancer dans l'espace des charges d'une dizaine de tonnes ; de plus il dirigea personnellement les travaux de construction, qui se prolongeront trois ans.

Le Dr von Braun, qui est également l'auteur de nombreux ouvrages consacrés à l'aéronautique, a bien voulu répondre, au George Marshall Space Flight Center, aux questions que lui a posées notre collaborateur Nicolas Vichney, alors qu'approchait la date du premier envol de Saturne.

de risques. Et puis un moment est venu où l'aviation est devenue plus sûre, on a pu commencer à parler de sécurité et enfin d'exploitation économique.

— Quelles perspectives offrent, selon vous, les vols spatiaux ?

— C'est l'entreprise la plus passionnante que je puisse imaginer et, d'autre part, je ne vois pas de limites. Un moment viendra certainement où des hommes iront travailler sur la Lune comme certains se rendent déjà aujourd'hui aux pôles. Naturellement ils reviendront régulièrement sur la Terre, pour y prendre quelques vacances. Quand cela se produira-t-il ? D'ici une quinzaine d'années.

— Puisque votre objectif est de lancer un engin monté par plusieurs hommes, le centre que vous dirigez ne travaille pas seulement à la fusée porteuse, mais aussi à la charge qu'il pourra projeter dans l'espace ?

— Il faut, je crois, comparer l'aéronautique à l'aviation : seules les applications militaires ont permis à l'aviation de prendre son essor, ne serait-ce que pour une raison : il fallait prendre beaucoup

## TENSION PERSISTANTE A BERLIN ENTRE AMÉRICAINS ET SOVIÉTIQUES

### Londres préconiserait une négociation par la voie diplomatique

Comme on pouvait s'y attendre, la protestation orale transmise hier vendredi à M. Gromyko par l'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, M. Thompson, n'a servi de rien. Le ministre soviétique a dénoncé sur un ton véhément les manœuvres « provocatrices » des militaires américains à la limite des deux secteurs, et de nouveaux chars russes ont stationné une partie de la matinée de samedi à proximité du point de passage. Les commandants alliés dans l'ancienne capitale allemande ont conféré dans la soirée ; ils auraient envisagé d'employer des bulldozers au cas où les autorités de l'Est prétendraient fermer complètement le « mur ». Les Américains, pour leur part, paraissent décidés à continuer de faire protéger par des hommes armés le passage de leurs soldats habillés en civil à bord de véhicules sous immatriculation alliée.

Ils veulent ainsi prouver qu'ils entendent résister à des empiétements progressifs inspirés de la tactique du salami et également amener les Soviétiques, qui affectent d'avoir délégué aux Allemands de l'Est toutes leurs responsabilités à Berlin, à se montrer sur le devant de la scène. C'est ce qui a amené tout à tour le général Clay et le porte-parole du département d'Etat à saluer dans la présence des blindés soviétiques à Berlin « une admission tardive de ses responsabilités par le gouvernement de l'U.R.S.S. » dans le secteur d'occupation qui lui a été alloué. Mais les Occidentaux n'ont pas le monopole du juridisme. Les tanks russes ont été camouflés de manière qu'on ne voie pas leurs étoiles, rouges et leurs marques d'identification.

La fermeté américaine est naturellement fort appréciée à Bonn. Le Times de Londres l'approuve ce matin ; le porte-parole du Foreign Office de son côté a déclaré que son gouvernement « appuiera l'action des Etats-Unis visant à attirer l'attention des autorités soviétiques sur ce qui se passe à Berlin-Est » (autrement dit, la démarche de M. Thompson). Il est laudicatif, a-t-il ajouté, que la Grande-Bretagne s'inquiète surtout des contre-mesures prises par les autorités américaines ; la responsabilité de la tension actuelle appartient aux Allemands de l'Est.

### Les Anglais peuvent passer

Il n'en est pas moins vrai que les Anglais adoptent dans cette affaire une ligne sensiblement différente de celle des Américains. Alors que M. Dejean va se rendre au Kremlin pour exprimer les « graves préoccupations » que cause à son gouver-

nement le refus des policiers populaires de laisser pénétrer une jeep française à bord de laquelle se trouvaient des militaires en civil, le chargé d'affaires britannique s'est abstenu de toute démarche. Les soldats anglais en civil continuent en effet d'entrer à Berlin-Est ; c'est qu'ils ont reçu pour instruction : 1) d'attirer l'attention des vopos sur les plaques d'immatriculation alliées des véhicules à bord desquels ils ont pris place ; 2) si nécessaire, de leur montrer, « à travers les fenêtres levées », qu'ils sont en possession de laissez-passer. On n'est pas plus subtil.

Ce point de détail n'est pas le seul sur lequel l'attitude britannique tend à se différencier de celle des autres alliés. Sir Frank Roberts, l'ambassadeur de la reine Elizabeth à Moscou, regagne aujourd'hui son poste après quelques jours, passés à Whitehall, au cours desquels il a reçu deux instructions précises sur les contacts qu'il est appelé à renouer avec M. Gromyko. En chaque occasion M. Russell, le porte-parole du Foreign Office, insiste sur le parallélisme de cette démarche avec celle qui doit accomplir M. Thompson. Mais le fait est que celui-ci a toujours reçu comme mission précise de son gouvernement.

Le président Kennedy, tiré entre ceux de ses conseillers qui le poussent à poursuivre les sondages entrecoupés et ceux qui insistent sur la nécessité de rétablir d'abord la cohésion entre les alliés, n'a pas encore pu arrêter de ligne de conduite bien nette. La prolongation de la crise allemande autant que l'obstination française à repousser toute idée de négociation — dont on s'irrite à Washington presque autant qu'à Londres — ajoutent encore à la confusion que créent les propos contradictoires de certains de ses représentants. D'où la tendance, qui se manifeste en Angleterre — où l'on échappe aux inconvénients de la polysynodie comme à ceux du pouvoir personnel — à reprendre l'initiative que l'arrivée au pouvoir des démocrates avait fait passer aux Etats-Unis. Sir Frank aurait été dans cette perspective invité à examiner à fond les possibilités de compromis avec l'U.R.S.S. Sans engager, bien entendu, les alliés, il devrait s'efforcer de déterminer ce qui pourrait être les grandes lignes d'un modus vivendi destiné à permettre aux deux camps de se tirer sans perdre la face de l'impasse actuelle, sans que la liberté d'accès à Berlin soit remise en cause. Certes, une telle exploration est impensable si M. Thompson n'en conduit pas une de son côté. Mais, après les incidents de ces derniers jours, le représentant de la Grande-Bretagne peut paraître mieux placé pour aboutir.

Il est caractéristique en tout cas de l'évolution de l'attitude anglaise que l'on parle beaucoup moins ces jours-ci outre-Manche de conférences organisées et beaucoup plus de recherches patientes, dans le cadre de contacts discrets, des possibilités de rapprochement. Mais celles-ci existent-elles vraiment ? La partie du discours de M. Khrouchchev hier au XXII<sup>e</sup> congrès qui était consacrée à Berlin n'a pas fait apparaître d'éléments nouveaux. S'il a confirmé, qu'il n'insistait plus sur le délai du 31 décembre, il a bien dit que la puissance soviétique avait des limites et qu'il ne fallait pas compter sur lui pour prolonger indéfiniment le statut d'occupation. — A. F.

Style sobre...  
Long usage...  
Un nom, deux adresses

**J. M. WESTON**  
Chaussures d'hommes  
114, Champs-Élysées  
98, Bd de Courcelles

### INCIDENT DE FRONTIÈRE ENTRE LE CAMBODGE ET LE VIETNAM ?

Baïgon, 28 octobre. (U.P.I.). — Le gouvernement du Sud-Vietnam a annoncé samedi matin que des forces armées cambodgiennes ont franchi la frontière vietnamienne au sud de la province d'Angiang.

LE DÉBAT DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

Le préfet de police a moins parlé des sévices que des conditions du maintien de l'ordre

Réuni en session extraordinaire vendredi, le Conseil municipal de Paris a entendu les explications de M. Maurice Papon, préfet de police, concernant les récentes manifestations musulmanes à Paris.

Aux questions qui concernaient les conditions du maintien de l'ordre, M. Papon a répondu abondamment. En revanche, s'il n'a pas esquissé celles qui étaient relatives aux sévices et aux brutalités, le préfet a laissé nombre de faits dans l'ombre.

M. FREDERIC-DUPONT (Ind.) ouvre le débat. Parlant au nom des indépendants, l'orateur déclare d'emblée que le mardi 17 octobre, pendant plusieurs heures, « trente mille Français originaires de l'Algérie » ont occupé certains quartiers de la capitale.

M. FREDERIC-DUPONT : la police doit être protégée.

« A certains moments — malgré son énergie — la police a donné l'impression d'être submergée, dit-il. Le comité insurrectionnel F.L.N. de Tunis a revendiqué l'initiative et l'organisation de cette manifestation ; effectivement des chefs venus en taxi, des agents de liaison connus de la police, manœuvraient une masse qui paraissait parfois être descendue à contrecœur sous la menace d'agents F.L.N. impitoyables.

« Le même organisme insurrectionnel annonce pour le 1<sup>er</sup> novembre une nouvelle manifestation. Il est normal que la population parisienne et que son Conseil municipal, émus, demandent des mesures.

« La police doit être protégée moralement et physiquement. Elle a subi de graves pertes, et ceux qui la critiquent maintenant ont toujours négligé de la défendre contre les attentats. »

« Evoquant le couvre-feu, l'orateur indépendant déclare qu'il a pour but de « protéger la population algérienne contre les collecteurs et les assassins. »

« Néanmoins, si vous décidez de maintenir ce couvre-feu, il est indispensable que vous précisez qu'il ne s'agit pas d'une mesure de discrimination raciale en elle-même, mais d'une mesure provisoire vous aidant à protéger une population de travailleurs contre les tueurs et les collecteurs. »

M. MOSCOVITCH : des bateaux qu'il faudrait peut-être couler...

M. MOSCOVITCH (U.N.R.) rappelle le nombre de musulmans et de membres de la police assassinés ou blessés par le F.L.N. Une phrase de M. Moscovitch provoque des remous. « Voici deux ans, dit-il, que nous demandons la possibilité de chasser les agents ennemis du territoire métropolitain. Ce qu'il nous faut est très simple et très clair : l'autorisation du gouvernement et suffisamment de bateaux comme moyen de transport. Le problème qui consiste à faire couler ces bateaux ne, relève pas, hélas, du Conseil municipal... »

M. LAFAY : un couvre-feu nécessaire et regrettable.

M. BERNARD LAFAY (Centre républicain) considère que les désordres actuels sont « la conséquence fatale de plusieurs années d'insuffisance, d'omissions et d'erreurs ». M. Lafay rappelle les mesures prises le 6 octobre par le préfet de police, à l'action duquel il rend hommage. Mais il ajoute : « Nous savons que vous n'avez plus d'autre issue que ce couvre-feu à la fois nécessaire et regrettable. Car ce qui est certain, c'est que l'ensemble des Parisiens d'origine algérienne ont ressenti avec humiliation cette interdiction collective qui a offert un terrain de propagande facile à la rébellion. »

« Se livrant à un examen très minutieux de l'organisation intérieure de la rébellion en France, M. Bernard Lafay indique que « la première condition de survie pour un travailleur algérien est de continuer régulièrement au « Front ». »

« Sur tout le territoire métropolitain, les wilayas — unités politico-administratives du F.L.N. — se renouvellent sans arrêt : Paris ne constitue pas une exception. Au nombre de six il y a un an, et la neuvième est en formation. La wilaya du « Paris intérieur » groupe environ quarante mille militants. La wilaya de « Paris extérieur », qui étend ses réseaux sur les communes suburbaines, en rassemble soixante-quinze mille. »

Faisant allusion à la prochaine journée du 1<sup>er</sup> novembre, l'orateur dit à M. Papon : « Il n'est pas exact que vos services aient prochainement à faire face aux raids de l'organisation spéciale, renforcée par certains groupes de choc contre les installations industrielles ou administratives. »

« Cette organisation redoutable formée un Etat dans l'Etat, une police contre la police, une administration contre l'administration. Elle a ses écoles, ses commissions de justice et de trésorerie, ses organismes de secours et de renseignements, sa presse, son fichier de mobilisation, qui lui permet d'affecter ses hommes en mission de renfort d'un bout à l'autre du territoire. »

M. JEAN DIDES (Ind.) rappelle les causes des récentes manifestations : « Les mesures d'interdiction édictées par le gouvernement revêtent un caractère illégitime et inadmissible parce qu'elles sont une manifestation d'un racisme odieux. »

Un vif incident éclate lorsque l'orateur demande pour quelles raisons les mesures préventives n'ont pas été prises, pourquoi le préfet de police n'a pas eu les mains libres pour agir en temps utile ? « C'est un traquenard tendu aux Français musulmans et à la police parisienne », lance l'ancien commissaire, converti par les bruits et les manifestations de certains conseillers U.N.R. M. Biscarre se lève et proteste contre les déclarations de M. Dides. Ce dernier conclut : « Le déchaînement d'une certaine presse contre la police de Paris et la tolérance complice dont elle bénéficie des instances gouvernementales sont un scandale qui dépasse toutes les bornes. »

M. PERNIN (action municipale) intervient pour rappeler le nombre des agents de police tombés sous les coups du F.L.N. et insiste sur le fait qu'aucun auteur d'attentats n'a été exécuté.

M. GIRAUD : pas de chasse au faciès.

M. GIRAUD (S.F.I.O.) rappelle que le parti socialiste s'est toujours opposé à la violence. « Les attentats du F.L.N. sont inadmissibles, dit-il, mais l'action de l'O.A.S. est aussi criminelle, aussi intolérable. » L'orateur déclare que les mesures prises par le préfet de police correspondent à un souci compréhensible, mais qu'elles ont abouti à un résultat contraire à celui recherché.

« Les ratonnades, la chasse au faciès, ne seront jamais admises par l'opinion républicaine. Si le couvre-feu était nécessaire, il faudrait l'étendre à toute la population pour un secteur et une durée limitée. D'autre part, souligne M. Giraud, certaines vexations dont des musulmans ont été victimes de la part des policiers ont aggravé la situation. »

M. DE VERICOURT (M.R.P.) considère qu'il est vain de chercher si la police pouvait éviter les manifestations. Il souhaite que l'on mette également un terme, en même temps qu'aux exactions du F.L.N., à celles de l'O.A.S. Il déclare que les sévices à l'égard des personnes arrêtées sont inadmissibles, ainsi que les internements dans les hôpitaux.

M. BOSSUS : combien de morts ?

M. RAYMOND BOSSUS (com.) affirme que « la manifestation des Algériens de Paris et de banlieue était organisée en signe de protestation contre les discriminations, les brimades de toutes sortes, les perquisitions, les brutalités dont sont victimes les travailleurs algériens. De nombreuses voix s'élèvent contre cette discrimination raciale. Dans les usines et sur les chantiers les travailleurs français ont manifesté activement leur solidarité aux travailleurs algériens. »

M. BOSSUS cite divers témoignages reproduits par la presse et ajoute : « Il est temps d'en finir. Il ne faut pas, il ne faut plus, pour notre honneur, que puissent être comparés le parcage par les nazis des juifs au Vél d'Hiv' durant l'occupation et le parcage des travailleurs algériens à la porte de Versailles. »

« Une question est également posée, ajoute-t-il. Combien de morts parmi les Algériens ? Combien de noyés ? Combien de déçus à la suite de coups ? Jour après jour, heure après heure, des témoignages affluent d'Algériens jetés à la Seine, tués par balle, frappés à la matraque, à coups de pied, arrosés à la lance, étranglés. »

Se tournant vers la droite, M. Bossus provoque un vif incident lorsqu'il prend à partie M. Pierre-Emile Menuet, l'un des trente signataires de la demande de session extraordinaire, qui assure M. Bossus, « fut l'ami du ministre Jean Hérol-Paquis avant de devenir le chauffeur de Salan. »

Lorsque le valme revient, M. BOURDET (P.S.U.) déclare que « les agissements abusifs des policiers ont été signalés de toutes parts ». Une enquête approfondie officielle et publique s'impose, notamment sur les faits qui se sont déroulés à la caserne de la Cité et sur les cadavres retirés de la Seine. M. Claude Bourdet parle de « femme enceinte frappée », d'Algérien tenant un enfant à la main glissée et renversé, de cinquante morts dans la cour d'isolement de la Cité. « Est-ce vrai ? Où sont les corps ? » demande-t-il.

M. DOMINIQUE PADO (action municipale) cite la liste des orateurs inscrits dans ce débat. M. Pado se félicite de la tenue et de la qualité de ce débat.

M. PADO souligne que son groupe a toujours apporté son appui aux fonctionnaires de la police, mais il demande comment de pareils événements ont pu se produire.

« On s'indigne contre les « ratonnades » mais où sont les protestations contre les « étonnades » dans certaines prisons et contre les attentats dont la police est victime ? »

M. MAURICE PAPON : une discrimination, celle d'épargner aux travailleurs musulmans d'être confondus avec les tueurs.

M. MAURICE PAPON, qui monte à la tribune à 19 h. 15, répond pendant près de deux heures aux différents orateurs. Il souligne d'abord que son administration a fait l'objet de reproches contradictoires.

« La police parisienne a fait ce qu'elle devait faire, affirme avec force M. Papon. La police ne peut retenir les arguments de ceux qui ne réagissent jamais lorsque ses agents sont assassinés et qui se libèrent maintenant de la peur qu'ils ont connue le 17 octobre. » (Vifs applaudissements.)

Dressant le bilan des attentats dans la région parisienne, M. Papon fournit les chiffres suivants : 678 (1957), 544 (1958), 391 (1959), 225 (1960), 291 (1961), soulignant — ce nombre ayant diminué de 60 % depuis 1957 — l'action efficace menée par ses services.

M. Papon rappelle les sacrifices consentis par la police depuis 1958, et en particulier le tragique bilan de ces trois derniers mois. Le nombre des victimes de la préfecture de police s'est élevé à quatre en août, sept en septembre et treize en octobre. Il s'agissait d'employés de guichet de commissariat, d'officiers de police d'arrondissements résidentiels, d'employés de l'action administrative et sociale, de garçon de bureau.

« On a parlé de discrimination, lance-t-il vers l'hémicycle, mais il n'y en a pas, d'autre que celle d'épargner aux travailleurs algériens d'être confondus avec les tueurs du F.L.N. »

« Les mesures prises se sont révélées pleinement efficaces : « En effet, les attentats contre le personnel de la police ont cessé à partir du 7 octobre, date de l'application de ces mesures. »

« Au sujet des sévices qu'on reproche à certains policiers, M. Papon a déclaré : « Des coups de feu ont été tirés au cours des manifestations, a-t-il dit. Mais, d'après les renseignements recueillis, notamment au pont de Neuilly par un témoin employé d'une usine, ils ont été en premier par les Nord-Africains. »

LE COMITÉ DE DÉFENSE DE LA POLICE : si des actes regrettables ont été commis, ils sont le fait d'éléments non contrôlés.

Dans un communiqué le comité permanent de défense de la police déclare que « s'il s'agit de ces actes regrettables ont été commis ils ne pourraient être le fait que d'éléments agissant hors de tout contrôle et au mépris d'ordres reçus et ne sauraient en aucun cas être couverts par les organisations formées en comité. »

Le comité élève la plus vive protestation contre « la façon tendancieuse et partisane dont est présentée l'action des forces de police à l'occasion d'une manifestation qui a été réprimée comme toutes celles portant atteinte à l'ordre public. »

Il tient à préciser que dès sa constitution il a demandé des moyens de lutte efficace contre les éléments de la rébellion tout en évitant que les travailleurs musulmans non engagés dans l'action subversive ne subissent les contre-coups de cette lutte.

(Le comité permanent de défense de la police a été créé au début du mois d'octobre, au lendemain des attentats perpétrés par le P.L.N. dans la Seine contre les membres des forces de l'ordre. Ce comité, qui groupe la majeure partie des syndicats des officiers de police, entend étudier et soumettre au préfet toutes mesures permettant à la fois d'assurer la sécurité des policiers et de la population.)

M. Badache, qui avait disparu après avoir porté plainte, est retrouvé dans un hôpital.

M. Mohamed Badache, l'Algérien dont la disparition avait été signalée depuis qu'il avait porté plainte pour tentative d'homicide, a été retrouvé vendredi soir. Il était hospitalisé à l'hôpital Broussais dans un état grave.

M. Bonnefous, juge d'instruction, l'entendra probablement au début de l'après-midi de samedi, devant son avocat, M. Lederman.

M. Mohamed Badache, après avoir été arrêté à son hôtel le 19 octobre, aurait été transféré dans un camp situé apparemment aux environs de Versailles. Les traces de coups sur le corps et les parties génitales indiquent quels traitements lui ont été alors infligés.

Tandis que ses compagnons étaient libérés, M. Mohamed Badache avait été transporté à Broussais.

Déjà poursuivi pour coups à un interné algérien

M. Alain Simon, juge d'instruction près le tribunal de la Seine, a interrogé vendredi François Hamon, gardien de la paix parisien, écroué sous les inculpations d'atteintes à la sûreté de l'Etat, ainsi que de détention d'arme et de munitions.

Cet agent, qui ne dissimulait pas son aversion envers les musulmans algériens et avait été placé en congé de maladie depuis environ un an après avoir reçu un coup de couteau d'un Nord-Africain, a été appréhendé le 13 octobre à Maubeuge. Il était en possession d'une certaine d'emplaires, provenant de Belgique, d'un périodique intitulé « Nation-Europe », interdit en France depuis le 26 mai.

Mais Hamon fait également l'objet de poursuites pour coups et blessures. Il a reconnu en effet avoir frappé, en septembre 1959, l'Algérien Belaid Chitti, interné au centre d'identification de Vincennes, où il semble avoir fait quelque rébellion. Ce Nord-Africain, en tout cas, succomba dans des conditions mystérieuses. Et son cadavre fut conduit au commissariat du 12<sup>e</sup> arrondissement.

L'autopsie démontra que le décès de la victime, dont sept côtes avaient été fracturées, avait été provoqué par un éclatement du foie et de la rate.

Un parent de la victime, assisté de M. Charles Lederman, avait porté plainte. Cette affaire de coups est inscrite pour fixation, lundi, au rôle de la 14<sup>e</sup> chambre correctionnelle.

UN GARDIEN DE LA PAIX EST ÉCROUÉ POUR ATTEINTES A LA SURETÉ DE L'ÉTAT

M. Alain Simon, juge d'instruction près le tribunal de la Seine, a interrogé vendredi François Hamon, gardien de la paix parisien, écroué sous les inculpations d'atteintes à la sûreté de l'Etat, ainsi que de détention d'arme et de munitions.

Cet agent, qui ne dissimulait pas son aversion envers les musulmans algériens et avait été placé en congé de maladie depuis environ un an après avoir reçu un coup de couteau d'un Nord-Africain, a été appréhendé le 13 octobre à Maubeuge. Il était en possession d'une certaine d'emplaires, provenant de Belgique, d'un périodique intitulé « Nation-Europe », interdit en France depuis le 26 mai.

Mais Hamon fait également l'objet de poursuites pour coups et blessures. Il a reconnu en effet avoir frappé, en septembre 1959, l'Algérien Belaid Chitti, interné au centre d'identification de Vincennes, où il semble avoir fait quelque rébellion. Ce Nord-Africain, en tout cas, succomba dans des conditions mystérieuses. Et son cadavre fut conduit au commissariat du 12<sup>e</sup> arrondissement.

M. Frey : 5 697 musulmans sont assignés à résidence en métropole • Les dommages corporels causés par des attentats au plastique auront réparation

M. Roger Frey a été entendu, vendredi, par la commission des finances de l'Assemblée nationale. Le ministre de l'intérieur a indiqué que 5 697 Français musulmans d'Algérie étaient assignés à résidence dans divers camps de la métropole. Selon plusieurs commissaires, M. Frey a précisé que les mesures de protection prises par la police en faveur de certains parlementaires ont cessé dès que les intéressés l'ont demandé. Il a émis l'idée que des listes de personnalités à arrêter en cas d'événement grave en Algérie aient été dressées, et a annoncé que les cellules existant au siège de la sûreté nationale étaient supprimées.

M. Frey a répondu à M. Dreyfous-Ducas (U.N.R.) que la réparation des dommages corporels provoqués par des attentats au plastique serait accordée dans le cadre de la législation des anciens combattants. Quant aux dommages matériels, le problème de l'indemnisation est actuellement à l'étude.

A M. Max Lejeune, qui l'interrogeait sur les suites de l'attentat contre le général de Gaulle, le ministre de l'intérieur a déclaré qu'il ne pouvait rien divulguer de l'insurrection en cours. En réponse à MM. Arrighi et Sanson, il a déclaré que si des violences graves avaient été commises par la police à l'encontre de musulmans algériens, leurs auteurs seraient sanctionnés.

A l'occasion du voyage du général de Gaulle en Corse, deux mille gendarmes seront envoyés dans l'île, a indiqué M. Frey à M. Fraissinet.

Enfin la commission des finances a décidé de demander la suppression des crédits affectés à la protection civile, en raison de leur insuffisance.

ANIMÉ PAR DIVERSES PERSONNALITÉS DE GAUCHE

Un comité va rassembler témoignages et documents sur le sort des Algériens en métropole

Le meeting prévu à la Mutualité mercredi « pour la paix en Algérie, contre les violences et contre le racisme » ayant été interdit, ses promoteurs ont donné dans un hôtel de la place de la République une conférence de presse sous la présidence de M. JACQUES MAUJAL, membre du bureau du Mouvement de la paix. M. EMMANUEL D'ASTIER DE LA VIGÉRIE a préconisé « l'organisation d'un comité pour rassembler tous les témoignages et documents relatifs au drame de la collectivité algérienne en France ». Cette proposition a été approuvée dans son principe. Evoquant les « sévices » contre les musulmans il a ajouté :

« Le premier responsable est le haut fonctionnaire chargé du maintien de l'ordre, M. Papon. Il y a aussi son chef, le ministre de l'intérieur. Et au-dessus de lui, un homme que l'on peut aimer ou ne pas aimer, le président de la République. Il est aussi responsable de cette carence, dont il faut accuser encore la Commission de sauvegarde. »

L'abbé DEPIERRE, remplaçant le R. P. Avril, cite plusieurs exemples de brimades et de sévices, concluant : « La terreur est établie en système contre les Algériens. »

M. JEAN-MARIE DOMENACH veut « rechercher des répliques catégoriques. Nous devons nous en prendre aux responsables, à ceux qui les commandent et qui les couvrent. »

M. ANDRÉ SOUQUIERE, membre du comité central du parti communiste, affirme : « Nous sommes solidaires des Algériens. Depuis des années on leur impose le temps du sang et de l'humiliation. Ces brutalités sont le prélude à d'autres violences à l'égard des cheminots français. »

M. JEAN SCHAEFFER, secrétaire de la C.G.T., démontre que l'hésitation d'une large fraction de la classe ouvrière n'est pas due au racisme, mais à la désorientation entretenue par la presse communiste et la radio.

Pour le pasteur ROSER « tout ceci ressemble à ce qui se passait en Allemagne en 1930-1931. Nous sommes tous coupables. On ne peut plus laisser traîner une guerre sans depuis son début. »

M. GEORGES MONTARON, directeur de Témoignage chrétien, estime enfin que « le racisme est en nous » et souhaite une « action politique, non partisane contre les violences ».

Le parti communiste invite ses militants à « intensifier l'action pour la paix ». Le parti communiste, qui réunira son comité central les 25 et 26 novembre, a publié vendredi une déclaration consacrée pour l'essentiel à l'affaire algérienne.

Il affirme que « de Gaulle s'obstine à poursuivre une politique de guerre en refusant d'appliquer une véritable autodétermination » et que « la politique à double face du pouvoir gaulliste a conduit l'Algérie à une situation dramatique » qui « tend à s'étendre à la France ».

Les dirigeants du parti ajoutent : « La déclaration du 24 octobre du président Ben Khabba ouvre de nouvelles possibilités à une telle négociation. Elle donne en effet aux gouvernements français le choix entre deux éventualités. D'une part, la discussion d'un accord direct sur l'indépendance et le cessez-le-feu, ce qui serait sans aucun doute « une économie de temps et de sacrifices ». D'autre part, la discussion, sur des bases sérieuses, d'une procédure d'autodétermination. »

« Il suffirait, pour que s'ouvre une fructueuse négociation, que de Gaulle admette enfin ce qui ne peut plus être sérieusement contesté : l'unité du peuple algérien et l'intégrité territoriale de l'Algérie. Les déclarations que vient de faire aujourd'hui même le ministre de l'Algérie ne marquent malheureusement pas un progrès dans cette voie. »

Le parti communiste français recommande aux communistes, à toutes ses organisations, aux sympathisants de se montrer les meilleurs à l'occasion du septième anniversaire du drame algérien, afin d'intensifier au cours des prochains jours, dans les usines et sur la base locale, la propagande et l'action en faveur de la paix en Algérie, ainsi que pour resserrer la solidarité entre travailleurs algériens et français, pas une usine, par une localité, pas un immeuble important ne doit rester sans un débrayage, une manifestation, une réunion, une délégation, au cours de la semaine qui vient. »

demnisation est actuellement à l'étude.

A M. Max Lejeune, qui l'interrogeait sur les suites de l'attentat contre le général de Gaulle, le ministre de l'intérieur a déclaré qu'il ne pouvait rien divulguer de l'insurrection en cours. En réponse à MM. Arrighi et Sanson, il a déclaré que si des violences graves avaient été commises par la police à l'encontre de musulmans algériens, leurs auteurs seraient sanctionnés.

A l'occasion du voyage du général de Gaulle en Corse, deux mille gendarmes seront envoyés dans l'île, a indiqué M. Frey à M. Fraissinet.

Enfin la commission des finances a décidé de demander la suppression des crédits affectés à la protection civile, en raison de leur insuffisance.

Le meeting prévu à la Mutualité mercredi « pour la paix en Algérie, contre les violences et contre le racisme » ayant été interdit, ses promoteurs ont donné dans un hôtel de la place de la République une conférence de presse sous la présidence de M. JACQUES MAUJAL, membre du bureau du Mouvement de la paix. M. EMMANUEL D'ASTIER DE LA VIGÉRIE a préconisé « l'organisation d'un comité pour rassembler tous les témoignages et documents relatifs au drame de la collectivité algérienne en France ». Cette proposition a été approuvée dans son principe. Evoquant les « sévices » contre les musulmans il a ajouté :

« Le premier responsable est le haut fonctionnaire chargé du maintien de l'ordre, M. Papon. Il y a aussi son chef, le ministre de l'intérieur. Et au-dessus de lui, un homme que l'on peut aimer ou ne pas aimer, le président de la République. Il est aussi responsable de cette carence, dont il faut accuser encore la Commission de sauvegarde. »

L'abbé DEPIERRE, remplaçant le R. P. Avril, cite plusieurs exemples de brimades et de sévices, concluant : « La terreur est établie en système contre les Algériens. »

M. JEAN-MARIE DOMENACH veut « rechercher des répliques catégoriques. Nous devons nous en prendre aux responsables, à ceux qui les commandent et qui les couvrent. »

M. ANDRÉ SOUQUIERE, membre du comité central du parti communiste, affirme : « Nous sommes solidaires des Algériens. Depuis des années on leur impose le temps du sang et de l'humiliation. Ces brutalités sont le prélude à d'autres violences à l'égard des cheminots français. »

M. JEAN SCHAEFFER, secrétaire de la C.G.T., démontre que l'hésitation d'une large fraction de la classe ouvrière n'est pas due au racisme, mais à la désorientation entretenue par la presse communiste et la radio.

Pour le pasteur ROSER « tout ceci ressemble à ce qui se passait en Allemagne en 1930-1931. Nous sommes tous coupables. On ne peut plus laisser traîner une guerre sans depuis son début. »

M. GEORGES MONTARON, directeur de Témoignage chrétien, estime enfin que « le racisme est en nous » et souhaite une « action politique, non partisane contre les violences ».

Le parti communiste invite ses militants à « intensifier l'action pour la paix ». Le parti communiste, qui réunira son comité central les 25 et 26 novembre, a publié vendredi une déclaration consacrée pour l'essentiel à l'affaire algérienne.

Il affirme que « de Gaulle s'obstine à poursuivre une politique de guerre en refusant d'appliquer une véritable autodétermination » et que « la politique à double face du pouvoir gaulliste a conduit l'Algérie à une situation dramatique » qui « tend à s'étendre à la France ».

Les dirigeants du parti ajoutent : « La déclaration du 24 octobre du président Ben Khabba ouvre de nouvelles possibilités à une telle négociation. Elle donne en effet aux gouvernements français le choix entre deux éventualités. D'une part, la discussion d'un accord direct sur l'indépendance et le cessez-le-feu, ce qui serait sans aucun doute « une économie de temps et de sacrifices ». D'autre part, la discussion, sur des bases sérieuses, d'une procédure d'autodétermination. »

« Il suffirait, pour que s'ouvre une fructueuse négociation, que de Gaulle admette enfin ce qui ne peut plus être sérieusement contesté : l'unité du peuple algérien et l'intégrité territoriale de l'Algérie. Les déclarations que vient de faire aujourd'hui même le ministre de l'Algérie ne marquent malheureusement pas un progrès dans cette voie. »

Le parti communiste français recommande aux communistes, à toutes ses organisations, aux sympathisants de se montrer les meilleurs à l'occasion du septième anniversaire du drame algérien, afin d'intensifier au cours des prochains jours, dans les usines et sur la base locale, la propagande et l'action en faveur de la paix en Algérie, ainsi que pour resserrer la solidarité entre travailleurs algériens et français, pas une usine, par une localité, pas un immeuble important ne doit rester sans un débrayage, une manifestation, une réunion, une délégation, au cours de la semaine qui vient. »

demnisation est actuellement à l'étude.

PERSHING MOTORS 22 Bd Pershing STOILE 11-32

Le Monde 8, rue des Italiens - PARIS-IX C.C.P. 4207-23 Paris